



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Pyrénées

Préparation de la rentrée scolaire 2022 dans le 1^{er} degré

LES PRIORITÉS NATIONALES DECLINEES DANS LES HAUTES-PYRENEES

Le premier degré, dans un contexte de forte baisse démographique, connaîtra à la rentrée scolaire 2022 une nouvelle augmentation de 1 965 moyens d'enseignement au niveau national.

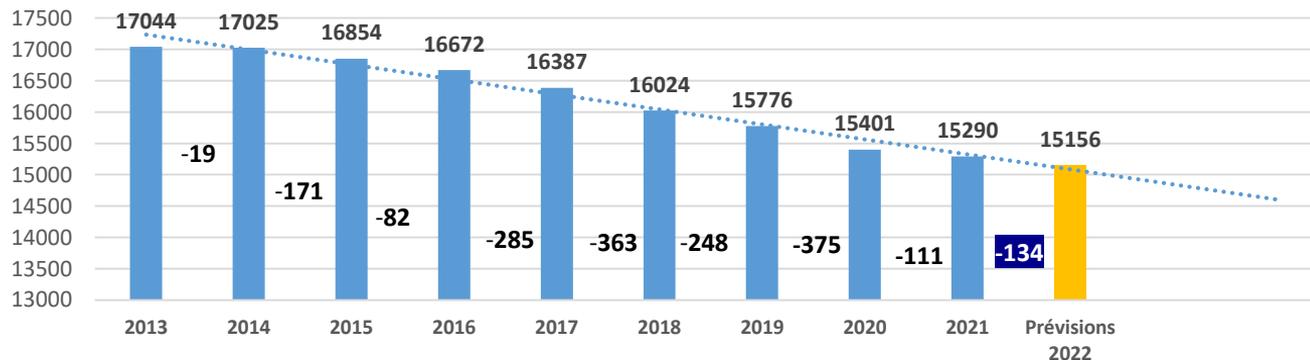
Ces moyens supplémentaires vont permettre de conforter la priorité donnée à l'école primaire pour:

- ↳ la limitation des classes de GS de maternelle, CP et CE1 à 24 élèves,
- ↳ la poursuite du dédoublement des classes de GS de maternelle en éducation prioritaire,
- ↳ l'amélioration du taux d'encadrement dans les classes
- ↳ l'accompagnement des directeurs d'école en augmentant leur décharge

La préparation de la rentrée se fait avec un emploi supplémentaire pour les Hautes-Pyrénées

CONTEXTE HAUTES-PYRÉNÉES – RS2022

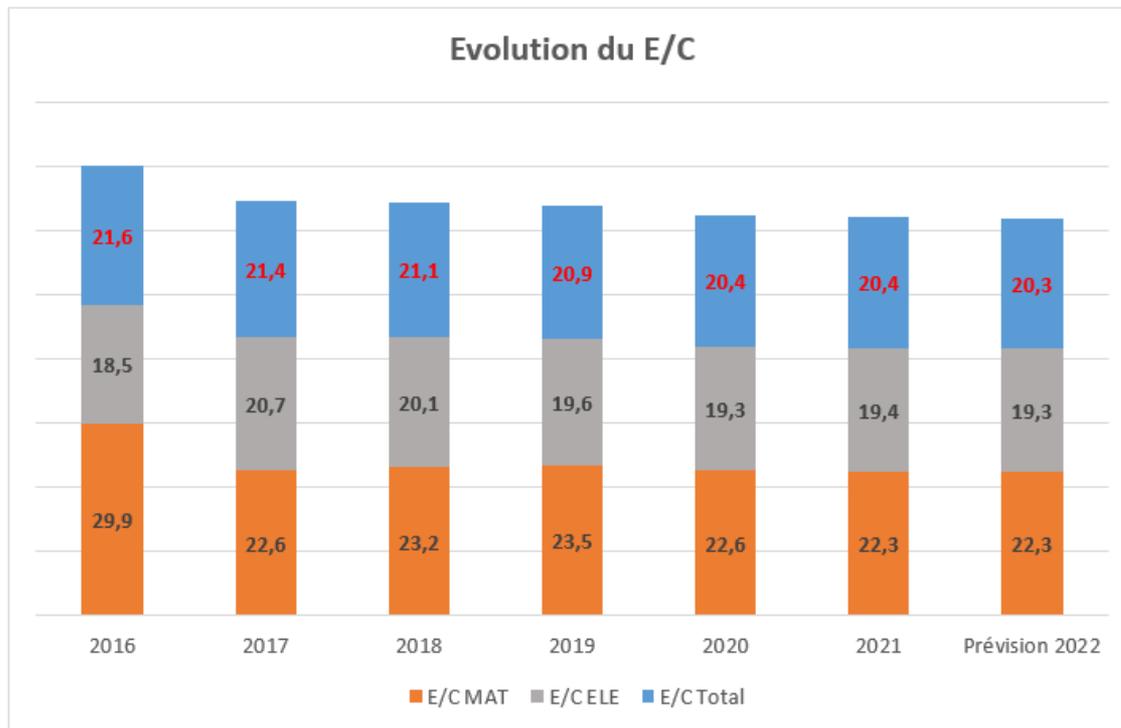
Evolution effectif écoles publiques 65 - 1er degré



Une baisse constante et forte des effectifs dans les écoles du 1^{er} degré depuis 2014 liée à la baisse démographique.

Taux d'encadrement dans les classes

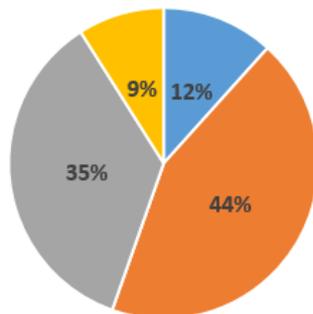
IMPACT DES MESURES DE CARTE RENTREE 2022 – HAUTES-PYRENEES



IMPACT DES MESURES DE CARTE RENTRÉE 2022 – HAUTES-PYRÉNÉES SUITE

	E/C inférieur à 15	E/C entre 15 et 20 inclus	E/C sup à 20 et inf ou égal à 24	E/C supérieur à 24	Total écoles RS 2022
Ecoles Maternelles	4	14	21	6	45
Ecoles élémentaires	13	36	24	7	80
Ecoles Primaires	9	47	34	7	97
Ecoles des Hautes-Pyrénées	26	97	79	20	222

Prévision RS 2022 Ecoles des Hautes-Pyrénées - E/C



■ E/C inférieur à 15
 ■ E/C entre 15 et 20 inclus
 ■ E/C sup à 20 et inf ou égal à 24
 ■ E/C supérieur à 24

9 ouvertures de classes

- Ecole maternelle publique Marcel Pagnol à Aureilhan : ouverture poste d'adjoint
- Ecole primaire publique à Bordes : ouverture d'un poste d'adjoint
- Ecole primaire publique Gerde : ouverture d'un poste d'adjoint
- Ecole élémentaire publique RPI Momères/Saint-Martin: ouverture d'un poste d'adjoint à Momères
- Ecole primaire Gavarnie-Gèdre : ouverture d'un poste à titre définitif
- Ecole maternelle Frédéric mistral à Tarbes: ouverture d'un poste d'adjoint au titre des dédoublements en Réseau d'Education Prioritaire (REP) de la grande section
- Ecole maternelle Bousquet/Ravel à Tarbes: ouverture d'un poste d'adjoint spécialisé occitan
- Ecole maternelle H. Duparc à Tarbes: ouverture d'un poste d'adjoint spécialisé occitan
- Création d'un poste spécialisé autisme dans une unité d'inclusion: lieu à définir sur l'agglomération de Tarbes

9 retraits d'emplois

- Ecole maternelle publique du Pic du midi à Bagnères-de-Bigorre : Fermeture d'un poste
- Ecole primaire publique La Barthe-de-Neste : Fermeture d'un poste
- Ecole primaire publique P. Bert P. Baratgin à Lannemezan: Fermeture un poste
- Ecole maternelle publique de Saint-Lary-Soulan : Fermeture un poste
- Ecole maternelle publique Henri Duparc à Tarbes : Fermeture du poste de direction (fusion avec l'école élémentaire)
- Ecole maternelle publique La Sendère à Tarbes : Fermeture un poste
- Ecole primaire publique Wallon Debussy à Tarbes : Fermeture un poste
- Ecole maternelle publique Francis Jammes à Tournay : Fermeture un poste
- Ecole élémentaire publique Pierre Guillard à Vic-en-Bigorre : Fermeture un poste

Fusions d'écoles:

- Ecoles Maternelles – Villa Suzanne et Jean Bourdette Argelès-Gazost 5 classes
- Ecoles Maternelles – Maurice Ravel et Jean Bousquet à Séméac 7 classes
- Ecole Primaire –Jeanne Larroque et Jean Macé à Tarbes, 7 classes
- Ecole Primaire – Henri Duparc et Jean Moulin à Tarbes, 12 classes et un dispositif ULIS

29 directeurs d'école vont bénéficier d'un temps supplémentaire de décharge

Directions d'écoles bénéficiant d'une décharge supplémentaire de 0,25 à 0,33

- Ecole primaire Simone Veil – Andrest
- Ecole élémentaire Jean Bourdette - Argelès-Gazost
- Ecole primaire – Arreau
- Ecole maternelle Charles Perrault– Bordères sur l'Echez
- Ecole élémentaire RPI de l'Arros– Cabanac
- Ecole primaire – Castelnau-Magnoac
- Ecole primaire – La Barthe de Neste
- Ecole primaire – Laloubère
- Ecole primaire Bourtolets – Lannemezan
- Ecole primaire Las Moulias – Lannemezan
- Ecole primaire P. Bert P. Baratgin – Lannemezan
- Ecole élémentaire Lucie Aubrac – Orleix
- Ecole primaire Jacques Prévert – Rabastens de Bigorre
- Ecole primaire – Saint Laurent de Neste
- Ecole élémentaire Barrouquère Teilh – Soues
- Ecole élémentaire La Sendère – Tarbes
- Ecole élémentaire Théophile Gautier – Tarbes

Directions d'écoles bénéficiant d'une décharge totale à la rentrée 2022

- Ecole élémentaire Arc en Ciel – Bordères-sur-l'Echez
- Ecole primaire publique – Juillan
- Ecole élémentaire Honoré Auzon– Lourdes
- Ecole élémentaire Arbizon Montaigu – Séméac
- Ecole élémentaire Jules Verne – Tarbes
- Ecole primaire Ormeau Figarol - Anatole France – Tarbes

Mise en place de décharges à la suite d'une affectation d'emploi :

- Ecole primaire publique – Bordes 0.25 de quotité
- Ecole primaire publique – Gerde 0.25 de quotité

Mise en place de décharges à la suite d'une fusion :

- Ecole maternelle Villa Suzanne/Jean Bourdette – Argelès Gazost 0.25 de quotité
- Ecole maternelle Ravel/Bousquet – Séméac 0.33 de quotité
- Ecole Primaire – Henri Duparc Jean Moulin, Tarbes Décharge totale
- Ecole primaire Larroque-Macé – Tarbes 0.33 de quotité